



.....

Master

Gouvernance
des Métropôles,
Affaires
publiques &
Maritimité

Contexte & Objectifs

Cette formation, implantée à Brest, offre au candidat une approche transdisciplinaire sur la gouvernance du fait urbain dense et de la maritimité, notamment dans une approche d'action publique littorale et maritime. Elle vise notamment à permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour :

- Piloter l'action publique dans un contexte de transition, en prenant en compte les logiques socio-écologiques,
- Penser et agir, administrer les organisations publiques et privées dans le domaine de la gouvernance urbaine et maritime,
- Savoir organiser et mettre en œuvre, dans un contexte partenarial, des dispositifs d'action publique durables, innovants et respectueux de leur environnement.

Elle vise à une approche transdisciplinaire, adressant à la fois les champs des sciences humaines et sociales (science politique, gestion et management public, droit public, urbanisme et aménagement, économie) et des sciences de l'environnement, autour d'enseignements relatifs :

- A la gouvernance publique des systèmes territoriaux,
- A la gouvernance publique et la maritimité dans un contexte de transitions,
- Au développement des villes maritimes et à leur modèle économique pour demain,
- Aux outils et méthodes du pilotage de l'action publique,
- A la culture territoriale et aux politiques territoriales.

Ouverte en formation initiale, elle s'adresse également à des professionnels désireux de renforcer leur compétence dans ce domaine, dans un parcours de type « cycle supérieur ».

FORMATION CONTINUE -ALTERNANCE -VAE

DÉBOUCHÉS

- Cadres supérieurs chargés de l'administration et de la gouvernance des politiques territoriales maritimes.
- Cadres dirigeants des organisations publiques locales, des agences environnementales et océanographiques et de l'Etat, des services de l'Etat en charge de la mer.
- Cadres supérieurs des entreprises maritimes et littorales ou des grandes entreprises ancrées dans leur territoire urbain et littoral.
- Elus locaux en charge de la gouvernance urbaine et maritime.
- Responsables d'associations environnementales.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- L'ensemble de nos formations de Master 2 est assuré par une équipe pédagogique composée d'enseignants et d'intervenants professionnels.
- Nos formations de Master 2 s'appuient sur une réelle diversité des modalités pédagogiques : conférences, travaux dirigés, classe inversée, projets pédagogiques, analyses de cas, partages d'expérience, analyses de pratiques, voyages d'étude, ...

PROGRAMME

- **UE1** - Gouverner les écosystèmes territoriaux.
- **UE2** - Assurer la gouvernance publique et de la maritimité dans un contexte de transitions.
- **UE3** - Piloter le développement des villes maritimes : quel modèle économique pour demain ?
- **UE4** - Maîtriser les outils et méthodes du pilotage des activités publiques et co-développer des dispositifs d'action publique.
- **UE5** - Maîtriser son environnement professionnel et s'insérer.

ALTERNANCE

- Accessible aux apprentis (contrats d'apprentissage) issus du cursus de Sciences Po Rennes, Accessible aux salariés
- en contrats de professionnalisation.
- Les formations se réalisent en alternance sur la base d'une durée de 13 semaines de formation (455 heures) réparties sur 10 à 12 mois, à raison d'une semaine de formation par mois en moyenne.
- Les lieux d'alternance (employeur) peuvent être du secteur public, privé ou associatif.
- Les missions d'alternance sont proposées par l'employeur et soumises à validation par le responsable de formation.



LA FORMATION CONTINUE

- Accessible aux salariés/agents bénéficiant d'un congé de formation, d'un plan de formation individuel, ...
- Accessible aux demandeurs d'emploi bénéficiant d'un accompagnement Individuel à la formation (AIF).
- Le rythme de formation est adapté à un public de professionnels souhaitant suivre le parcours tout en restant en activité professionnelle.
- Chaque dossier de financement (AIF, CPF, OPCO, financements propres, ...) est spécifique. Nous vous remercions de nous contacter directement afin d'étudier votre demande et vos droits à la formation.

PRE-REQUIS & ADMISSIONS

- La formation est accessible aux candidats justifiant au moins d'un diplôme de niveau 6 (Licence, Maîtrise, ...). Les candidats doivent pouvoir également justifier d'un niveau Master 1.
- Les candidatures des non-titulaires d'un Master 1 sont examinées selon la procédure de validation des acquis professionnels (VAP). Ils devront justifier d'une position professionnelle correspondant à un niveau de responsabilités opérationnelles et hiérarchiques suffisants, ainsi que d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins cinq ans.
- Une mobilité internationale antérieure (stage ou programme de mobilité étudiante) est souhaitée.